MURIATIC ACID

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	MURIATIC ACID
Autres moyens d'identification	01010000
Autres d'identification	Hydrochloric Acid
Usage recommandé	Décapage acide, décapage d'acier, pétrole et gaz, minéral et minéral, transformation des aliments, pharmaceutique, synthèse chimique organique.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com
Identificateur du fournisseur	Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone
Numéro de la FDS	01010P93, 01010D80, 01010c11
Date de préparation	le 01 février, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification du SGH

Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 1; Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement :
Danger
Mention de(s) danger(s) :

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil(s) de prudence :

P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Stockage :
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.
P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
Élimination :
P501 Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Dangers non classifiés ailleurs : Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mixture:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Hydrochloric acid	7647-01-0	31.50-32.50	HCl

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si la respiration est difficile, amener la personne à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser des agents extincteurs compatibles avec le produit et appropriés à l'incendie

environnant. Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée.

Agents extincteurs inappropriés

Eau. Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, car cela va étaler le feu.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'accumuler en quantités dangereuses au plafond et à la partie supérieure des espaces clos, ce qui crée un risque pour la santé.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Prendre d'extrêmes précautions. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas inhaler ce produit. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, frais, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité), à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
Hydrochloric acid	2 ppm			5 ppm		

NIOSH IDLH: 50 ppm
OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. PEL = Limite d'exposition admissible. TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Porter un vêtement

de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée, porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air à masque complet approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les gaz acides.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Basic Physical and Chemical Properties

Apparence	Liquide jaune Incolore à.
Odeur	Âcre
Seuil olfactif	0.3 ppm Cause de la fatigue olfactive.
pH	< 1
Melting Point/Freezing Point	-30 ºC (-22 ºF) (melting); -30 ºC (-22 ºF) (freezing)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 100 ºC (212 ºF)
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (lower)
Tension de vapeur	84 mm Hg à 20 °C
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.16 - 1.19
Solubilité	Très soluble in water
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (kinematic); Pas disponible (dynamic)

Other Information

Poids moléculaire	36.46
Densité en vrac	1.05 - 1.18 kg/L

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Matières incompatibles. Exposition prolongée à de hautes températures. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Matériaux incompatibles

Bases, amines, metals, permanganates, (e.g. potassium permanganate), fluorine, metal acetylides, hexalithium disilicide.

Produits de décomposition dangereux

Hydrogen chloride; chlorine; hydrogen gas.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Hydrochloric acid	3124 ppm (rat) (1 heure d'exposition)	900 mg/kg (lapin)	5010 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Les vapeurs et le brouillard irrite la gorge et les voies respiratoires et provoque la toux.

Absorption par la peau

Provoque des brûlures de la peau.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures du système digestif. L'ingestion peut produire des brûlures aux lèvres, à la cavité buccale, aux voies aériennes supérieures, à l'oesophage et éventuellement au tractus digestif.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Peut causer irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Aucun ingrédient de ce produit n'a été évalué pour sa cancérogénicité par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH®) ou le National Toxicology Program (NTP) des États-Unis. Ou l'Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail (OSHA).

Toxicité pour la reproduction

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou les composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

En raison du faible pH de ce produit, on peut s'attendre à ce qu'il produise une écotoxicité significative lors de l'exposition aux organismes aquatiques et aux systèmes aquatiques.

Persistance et dégradation

Non biodégradable.
L'acide chlorhydrique sera probablement neutralisé au chlorure par l'alcalinité présente dans l'environnement naturel.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	1789	Hydrochloric acid (Hydrochloric acid)	8	II
IATA (Air)	1789	Hydrochloric acid (Hydrochloric acid)	8	II

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Composants SARA 302
Aucun produit chimique de ce produit n'est assujetti aux exigences en matière de déclaration de la SARA titre III, article 302.

Composants SARA 313
Les composants suivants sont soumis aux niveaux de déclaration établis par la SARA Titre III, Section 313: Acide chlorhydrique N ° CAS. 7647-01-0

Dangers SARA 311/312
Risque aigu pour la santé.

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Inscrit sur la LIS.

États-Unis

Autres listes réglementaires des É-U

SARA Title III - Section 302 : SARA Title III - Section 313.
Massachusetts Droit de savoir Composants Acide chlorhydrique No. CAS. 7647-01-0

Pennsylvania Right To Know Composants Acide chlorhydrique No. CAS. 7647-01-0

New Jersey Droit de savoir Composants Acide chlorhydrique No. CAS. 7647-01-0

Californie Prop. 65 Composants Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'État de Californie pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre problème de reproduction.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA	**Santé - 3** **Inflammabilité - 0** **Instabilité - 1**
FDS préparée par	Directeur technique
Numéro de téléphone	905-842-8300
Date de préparation	le 01 février, 2017
Date de la plus récente version révisée	le 01 février, 2017
Références	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Autres informations	Toutes les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et l'expérience de notre produit et n'est pas exhaustive. Il s'applique au produit tel que défini par le cahier des charges. Dans le cas de combinaisons de mélanges, il faut confirmer qu'aucun nouveau risque n'existe. Dans tous les cas, l'utilisateur n'est pas dispensé d'observer toutes les procédures légales, administratives et réglementaires relatives au produit, l'hygiène personnelle et l'intégrité du milieu de travail. (Sauf indication contraire, les informations techniques ne s'appliquent qu'au produit pur). À notre connaissance actuelle, les informations contenues dans ce document sont exactes à la date du présent document. Cependant, ni Lawrason's, ni aucune de ses sociétés affiliées n'offrent de garantie, expresse ou implicite, ou n'assume aucune responsabilité relativement à ces informations ou à son utilisation. Ces informations sont destinées à être utilisées par des personnes techniquement qualifiées à leur propre discrétion et à leur propre risque et ne se rapportent pas à l'utilisation de ce produit en combinaison avec une autre substance ou tout autre procédé. L'utilisation envisagée en conformité avec la loi applicable, la manière d'utiliser et si des brevets sont violés. Ces informations ne donnent que des propriétés typiques et ne doivent pas être utilisées à des fins de spécification. Lawrason, Inc. se réserve le droit d'apporter des ajouts, des suppressions ou des modifications aux informations à tout moment sans notification préalable.
Avis	Bien que nous croyons exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.